



## Communiqué de presse

88/20

Montreuil, le 19 octobre 2020.

### Relaxe totale pour Cédric GRIGNON, élu du personnel CGT dans le groupe DOMUSVI.

La CGT attendait ce dénouement avec impatience. Le 15 Octobre 2020, la justice a innocenté Cédric GRIGNON des accusations portées contre lui. Il était mis à pied et sans revenus depuis le 23 janvier !

Le 8 décembre 2019, trois personnes cagoulées s'introduisaient au sein de l'EHPAD DOMUSVI Les Intemporelles à Aubervilliers et dérobaient un coffre-fort ne contenant aucune valeur. Dès le début, le directeur orientait l'enquête sur Cédric GRIGNON, trésorier du Comité Social et Économique (CSE), au motif que le coffre aurait contenu le dossier disciplinaire d'une autre élue CGT du CSE !

À partir de là, l'enquête de 180 pages a été menée exclusivement à charge. Aucune preuve n'a pu être relevée mais les éléments qui auraient pu disculper Cédric GRIGNON ont été écartés. En revanche des photos de lui au travail, produites par la direction régionale de DOMUSVI, ont été retenues et mélangées avec les vues extraites de la vidéo-surveillance sur le lieu du vol.

Le 23 janvier 2020, ce salarié exemplaire travaillant depuis 13 ans dans le même groupe, ancien militaire volontaire et élu du personnel depuis moins d'un an, a été interpellé par neuf policiers qui l'ont menotté devant ses collègues et emmené en garde à vue.

Cédric GRIGNON, qui avait accepté de passer en comparution immédiate doit son salut à la grève des avocats ce jour-là et ensuite à l'intervention de Maitres William BOURDON et Apolline CAGNAT, du cabinet BOURDON, qui ont permis qu'il soit définitivement innocenté.

La CGT les remercie et alerte sur l'augmentation des actes de répression envers ses représentant.e.s. Elle rappelle le préambule de la Constitution de 1946 : « *Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhère au syndicat de son choix* ».

**La justice a rendu un verdict de relaxe et a innocenté définitivement Cédric GRIGNON !**

Il doit maintenant être rétabli dans son honneur et la vérité devra être faite sur les intentions du groupe DOMUSVI envers les élu.e.s de la CGT.